



ETUDE DU SOIR
pour les élèves de 6^{ème} et 5^{ème}
ANNEE SCOLAIRE 2017 - 2018

Une étude dirigée est proposée de 16 h 30 à 17 h 25 pour les élèves de 6^{ème} et 5^{ème} au sein de notre collège.

Le forfait dépend du nombre de jours où l'élève est inscrit à l'étude :
(rappel de la convention de scolarisation)

- 1 jour d'étude par semaine : 90 euros pour l'année
- 2 jours d'étude par semaine : 180 euros pour l'année
- 3 jours d'étude par semaine : 270 euros pour l'année
- 4 jours d'étude par semaine : 360 euros pour l'année

L'étude fonctionnera

Du lundi 18 septembre 2017 jusqu'au vendredi 15 juin 2018 inclus.

Merci de retourner le coupon ci-dessous pour le **mercredi 13 septembre 2017** à l'attention de Madame RAQUIL, secrétaire du Collège.

Sandrine LEGRAND
Directrice collège

Frédéric RONSMANS
Chef d'établissement

M. et/ou Mme

Nom, prénom et classe de l'élève

- 1 jour : le
- 2 jours : les
- 3 jours : les
- 4 jours : les

Inscrivent leur enfant à l'étude pour l'année scolaire 2017/2018.

Signature des parents ou responsables légaux